DLP 15-2-80310588

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

60 F.
ABONNEMENT ANNUEL
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N°160 (4/80) 13 FEVRIER 1980
=-

ARBRES FRUITIERS

CLOQUE du PECHER (rectificatif)

Dans notre précédent bulletin (n°159 du 12.02.80) étaient indiqués les fongicides utilisables contre cette maladie.

Il est bien évident que l'utilisation de produits cupriques (à la dose de 500 g. de Cuivre métal/hl) ne peut se pratiquer que sur des arbres qui n'ont pas atteint le stade B (bourgeon gonflé) par exemple variétés tardives ou vergers en situation tardive, et à au moins 10 jours d'une taille.

Dans tous les autres cas, n'utiliser que des fongicides organiques tels que :

- captafol (Difosan, Orthodifolatan) à 120 g. de M.A./hl
- captane (nombreuses spécialités) à 250 g. "
- ferbame (Ferbamate, Sepifer) à 175 g. "
- thirame (nombreuses spécialités) à 175 g. "
- zirame (" ") à 175 g. "

On veillera à ce que le produit atteigne bien l'ensemble des arbres et notamment les extrémités et on renouvellera ces traitements deux ou trois fois à intervalles plus ou moins rapprochés selon qu'il y aura ou non des précipitations afin de bien protéger les jeunes feuilles lors de leur sortie.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes" :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 13 Février 1980 - Précédente Note : Bulletin n° 159 du 12 Février 1980.

N° Papier de Presse : 535 AD.

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur Gérant : P. JOURNET

P 389